



Retrait des bulletins de 1ère période

publié le 10/12/2017

Les bulletins de 1ère période pourront être retirés **par les parents** à l'accueil du collège :

- ▶ pour les classes de 6ème et 3ème à partir du 27 novembre.
- ▶ pour les classes de 5ème et 4ème à partir du 18 décembre.

Les parents qui participeront aux rendez vous avec les professeurs principaux recevront le bulletin de leur enfant à cette occasion.

L'équipe de direction



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.